

06/10 Le Medef Deux-Sèvres fait monter la pression autour du Projet de Loi de Finances 2013

dimanche 7 octobre 2012, par [lpe](#)

« L'heure est grave. Toute erreur peut être fatale pour la vie de l'entreprise et l'emploi dans notre pays. Nous vous demandons de nous entendre, de nous comprendre et d'agir ». Paul-François Arrighi, Président du Medef Deux-Sèvres

Le Medef Deux-Sèvres vient de lancer un appel à la mobilisation de l'ensemble des entreprises du département pour la modification du Projet de Loi de Finances 2013.

En effet, le PLF 2013 fait porter un risque majeur à nos entreprises. Aussi, pour la première fois, le Medef Deux-Sèvres a décidé de lancer une pétition pour tirer la sonnette d'alarme et faire part au gouvernement de la gravité de la situation : nous attendions un choc de compétitivité, nous avons droit à un choc fiscal :

- Nouvelles règles fiscales, qui vont peser sur le résultat des entreprises et renchérir le coût d'accès au financement des investissements : limitation de la déductibilité des intérêts d'emprunts ; régime des plus-values sur titres de participation, aménagement du mécanisme de report en avant des déficits, modification du régime des acomptes d'IS.
- Alourdissement de la fiscalité des revenus du capital : avec en particulier l'alignement de la taxation des plus-values de cession de parts de capital de l'entreprise sur le barème de l'impôt sur le revenu (IR)
- 20 milliards d'euros supplémentaires de prélèvements obligatoires
- 10 milliards d'euros supplémentaires de taxes sur les entreprises

Aussi, le Medef Deux-Sèvres propose, par une pétition en ligne, à chaque entrepreneur d'adresser directement par mail aux directeurs et chefs de cabinet du Président de la République, du Premier Ministre et du Ministre de l'Economie, son mécontentement et notre demande de révision vitale de ce PLF2013.

Par ailleurs, Paul-François Arrighi, le Président du Medef Deux-Sèvres vient d'envoyer à l'ensemble des responsables politiques locaux (députés, sénateurs, président du Conseil Général et maires) un courrier visant à les interpeller sur la gravité de la situation et leur demandant la remise en cause des mesures du PLF 2013. « L'heure est grave. Toute erreur peut être fatale pour la vie de l'entreprise et l'emploi dans notre pays. Nous vous demandons de nous entendre, de nous comprendre et d'agir ».